Accompagnement VAE – Aide soignant (pour tout candidat ne relevant pas du secteur public)

Mis à jour le 9 décembre 2024

Conditions d'entrée et prérequis

Justifier d'une expérience salariée, bénévole ou d'aidant familial significative dans la réalisation de soins d'hygiène et de confort en établissement ou au domicile :
– soit auprès de personnes dépendantes, malades, en situation de handicap
– soit auprès de personnes ayant un certain degré d'autonomie, en lien avec le référentiel d'activités
Avoir déposé sa candidature sur https://vae.gouv.fr
Rendez-vous pédagogique
Maîtriser les bases de la communication écrite ou orale

Niveau d'entrée

Sans diplôme

Niveau de sortie

Non certifiant

Public visé

Salarié du secteur privé, demandeur d'emploi, aidant familial, bénévole, particulier

Rythme

Temps partiel

Durée en centre

120 heures

Validation

Attestation de fin de formation.

Certification

Non

Modalités d'évaluation

Objectifs professionnels

- Accompagner les candidats à la validation des acquis de l'expérience du diplôme
- Appréhender au mieux l'entretien professionnel du jury de validation de la DREETS qui attribuera tout ou partie des blocs de compétences du diplôme

Contenu

Accueil et information des candidats :

- Rappel de la loi pour la démarche sur vae.gouv.fr
- Rappel des caractéristiques du diplôme que le candidat souhaite obtenir

Accompagnement en 3 phases :

- Phase 1 : définition du parcours d'accompagnement, validation du parcours, étude de la faisabilité
- Phase 2 : aide à la formalisation de l'expérience professionnelle, atelier collectif et formation complémentaire
- Phase 3 : préparation à l'entretien avec le jury de validation (communication orale, auto-présentation, présentation de son activité professionnelle, simulation)

En fonction des besoins du candidat, des ateliers collectifs (20h maximum), des compléments formatifs (70 heures) et stage en entreprise pourront être préconisés à l'issue du rendez-vous pédagogique.

Modalités pédagogiques

En présentiel.
Formation à temps partiel.

Profil des intervenants

Formateurs professionnels expérimentés.

Méthodes pédagogiques

Complément formatif
Accompagnement individualisé et collectif
Entretien individuel

Moyens pédagogiques

Documents pédagogiques, études de cas, analyse de pratique, analyse de référentiel, rendez-vous pédagogique

Durée

Pour une certification visée en totalité : - entretien individuel : 30 h maximum - atelier collectif : 20 h maximum - formation : 70 h 120 heures pour un

Accompagnement VAE – Aide soignant (pour tout candidat ne relevant pas du secteur public)

Grille de suivi pédagogique
Enquête de satisfaction

Possibilité de validation par blocs de compétences

Oui

Nombre de participants

30

Entrée et sortie permanente

Oui

parcours complet Si bloc(s) de compétences : Le volume d'heures de formation et d'accompagnement correspond à 50 % des volumes horaires prévus pour une certification visée en totalité

Délais et modalités d'accès

Sessions de janvier à décembre.

Financements possibles

Financement par France VAE à hauteur de 4 850 € maximum pour le parcours complet (120 heures).
Les conditions générales de vente sont disponibles sur notre site internet.

Référent handicap

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Accompagnement spécifique au projet et durant la formation organisé et coordonné par notre référent handicap selon les besoins.

Réseau

- GRETA CFA de la Marne
- 20, rue des Augustins CS 30037
  51725 REIMS CEDEX
- contact@gretamarne.com
- 03.26.84.55.40
- gretamarne.com
- SIRET : 19510035900023
- Numéro d'activité : 2151P000451
- Date d'obtention : 29/10/1982